

Mutualisme et coopération

Quand papillon rime avec Fondation...

De par sa définition, une fondation est la création par voie de donation ou de legs d'un fonds destiné à un usage ou un intérêt précis.

La création de la Fondation SSQ remonte à 1996 et soulignait les 50 ans d'existence de notre entreprise. Une somme de 50 000 \$, remise à la Fondation SSQ au nom des entreprises SSQ à l'occasion de la soirée soulignant ce 50e anniversaire, en aura constitué le fonds initial. Mais pour retrouver la véritable origine de la Fondation SSQ, il faut reculer de quelques années et se reporter aux débuts des années 1990.

À cette époque, SSQ se dote d'une politique des dons qui établit qu'un minimum de 1 % du bénéfice net moyen des trois dernières années sera dorénavant consacré annuellement au soutien de causes charitables, ce qui devient ainsi un témoignage éloquent de notre engagement social. Les plus anciens se souviendront sans aucun doute que dans les deux ou trois années qui suivirent, nos entreprises traversèrent une des périodes les plus difficiles de notre histoire. On peut imaginer que dans ces conditions, 1 % des bénéficiaires ne nous aurait pas permis de traverser la place D'Youville avec suffisamment d'argent pour faire sonner l'assiette de tous les mendiants. Évidemment, j'exagère un peu... mais à peine!

M. Demers et M. Pierre Genest (PDG de SSQ Vie à l'époque) réalisent alors que pour assurer la pérennité de la mission sociale de notre entreprise, il faudra éventuellement créer une entité qui ne sera pas à la merci de nos résultats financiers. Cette idée aura germé quelques années et se réalisera finalement à l'occasion du 50e anniversaire de l'entreprise.

Le comité en charge de la politique des dons accepte alors (à compter de 1996) de verser, à même le montant correspondant à 1 % du bénéfice net, une somme de 50 000 \$ par année à la Fondation SSQ en vue de constituer un actif suffisant pour penser à un engagement significatif de l'organisme à l'intérieur de différents projets liés à nos valeurs. Les excellents résultats des deux dernières années ont permis aux entreprises du Groupe de doubler cette mise annuelle et, à la fin de 2004, on pouvait compter sur un actif qui atteignait près de 700 000 \$.

Mais quel est le fonctionnement de la Fondation SSQ? Tout d'abord, mentionnons qu'elle comprend deux types de membres : les membres actifs et les membres associés.

Les membres actifs sont les cinq entreprises que l'on trouve dans l'organigramme SSQ, soit SSQ, Mutuelle de gestion, SSQ, Société de participation mutualiste inc., SSQ, Société d'assurance-vie inc., SSQ, Société d'assurances générales inc. et SSQ, Société immobilière inc. Ces cinq entreprises sont représentées par leurs administrateurs et administratrices qui sont les délégués lors de l'assemblée annuelle de la Fondation. Les

29 délégués ont la tâche de nommer les gens qui forment le conseil d'administration de la Fondation SSQ. Actuellement, on retrouve à ce conseil : M. Léopold Marquis (président), M. Yves Demers (vice-président), M. Marcel Poulin (trésorier), MM. Maurice Savoie et Étienne Giasson. Mme Ève Giard – de par son poste chez SSQ – y est aussi à titre de secrétaire. Le conseil se réunit deux fois par année, soit à l'automne et lors de l'Assemblée générale annuelle de la Mutuelle.

Les membres associés, eux, sont toutes les personnes physiques ou morales qui ont fait un don ou un legs à la Fondation SSQ. Ça veut donc dire que nous pourrions tous être des membres associés de la Fondation... à la condition évidemment de faire une contribution au fonds! Mais connaissez-vous une meilleure façon de participer activement à la mission d'un organisme qui perpétuera le nom de nos entreprises?

Pourquoi ne pas profiter de 2006, qui marquera le 60e anniversaire du Groupe et, du même coup, le 10e anniversaire de la Fondation SSQ, pour effectuer une levée de fonds qui permettrait notamment aux employés et aux amis de l'entreprise de s'associer à la mission de notre Fondation?

Enfin, à l'exception de l'achat de la Maison SSQ (premier siège social de l'entreprise) en 1999, on peut dire que depuis 1996, la Fondation SSQ a été dans un stade de capitalisation. Comme la chenille pour le papillon, les fonds capitalisés doivent maintenant passer à un autre stade : sortir du cocon et prendre leur envol.

On peut donc s'attendre à entendre parler dans les prochains mois de projets concrets qui préciseront ce que sera, dans l'avenir, la mission définitive de la Fondation SSQ. Comme un lecteur averti en vaut deux, surveillez bien l'actualité!

Au cours des derniers mois, Reflets SSQ avait reçu quelques demandes de la part des lecteurs pour consacrer un article à la Fondation SSQ. Je veux donc profiter de l'occasion pour remercier M. Yves Demers pour sa collaboration et le temps qu'il m'a accordé... un temps qui passe bien vite quand on parle avec quelqu'un qui est aussi passionné que lui par le sujet!

Gilles Sirois
Assurance des soins dentaires
Février 2005